



Rassemblement la France

N°13 – juin 2007

www.r-i-f.org

Directeur de publication : Jean-Paul BLED



EDITORIAL

LE REMAKE

*Par Jean-Paul BLED
Président du RIF*

Nicolas Sarkozy possède l'art du double langage. Cet atout lui a incontestablement servi pour devenir président de la République. Il n'est pas certain qu'il ne se révèle à terme à double tranchant. En attendant, rien ne démontre mieux ce talent du grand écart entre le discours et l'action que l'affaire du mini-traité, devenu maintenant le traité simplifié.

Durant tout le temps de la campagne, Nicolas Sarkozy a proclamé haut et fort que le traité constitutionnel était mort. Beaucoup d'électeurs du NON lui ont donné leur voix sur la foi de cette déclaration. Sans doute le candidat de l'UMP annonçait-le vote d'un mini-traité. Mais cette présentation très minimaliste pouvait donner à penser qu'il ne s'agirait que de quelques ajustements bénins aux traités existants.

L'élection passée, on découvre que Nicolas Sarkozy a trompé les Français. Car, ce qu'il propose, n'est rien d'autre qu'un *remake* du traité constitutionnel rejeté par les Français. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'en reprendre la Partie I, celle qui porte sur les pouvoirs et donc touche directement à la souveraineté. Peut-être l'allègera-t-on de quelques scories inutiles. Mais tout le reste, c'est à dire l'essentiel est là. Le Traité simplifié conserve la personnalité juridique de l'Union à partir de laquelle celle-ci peut se transformer en un Etat ; il garde l'instauration d'une présidence de l'Union pour une durée de deux ans et demi ; il maintient la création d'un poste de ministre des Affaires étrangères. Tous ces points qui avaient justifié le rejet du projet constitutionnel se retrouvent dans le texte que Nicolas Sarkozy veut faire adopter par les partenaires de la France. Cette manœuvre – il faut que cela soit clair - équivaut à un hold-up, puisqu'elle revient purement et simplement à voler aux Français le vote sans appel qu'ils avaient émis, le 29 mai 2005, en toute conscience.

Face à cette opération, il ne peut être de compromis avec le pouvoir en place. Si la tentation a pu en exister chez certains, la démonstration est faite qu'il ne pourrait conduire qu'à un reniement. Pour commencer, les souverainistes doivent refuser leur voix aux candidats qui apportent leur soutien à la stratégie sarkozyenne du traité simplifié. L'affaire ne devant trouver son épilogue qu'en 2008, ils devront ensuite centrer leur engagement sur l'opposition à ce traité et se mobiliser pour y faire échec. Il n'est désormais plus d'autre priorité.

LES SILENCES DU NOUVEAU MINISTRE FRANÇAIS DES AFFAIRES EUROPEENNES

Quelques jours après sa nomination, M. Jouyet, ancien directeur adjoint de cabinet de M. Jospin et nouveau Secrétaire d'Etat auprès de Bernard Kouchner est venu à Strasbourg pour exposer aux députés français au Parlement européen la politique européenne de M. Sarkozy. Seuls 26 députés (sur 78 français) ont assisté à cette réunion.

M. Gaubert, député UMP a estimé que si le référendum avait été perdu, c'est que les Français ignoraient les mécanismes européens et qu'ils n'avaient pas pu comprendre le texte de la Constitution. Ces propos qui lui valurent une sèche réplique de Paul-Marie Coûteaux, vice-président du groupe Indépendance et Démocratie, estimant qu'ils revenaient à prendre les partisans du "non" pour des illettrés auxquels il suffisait d'administrer une dose supplémentaire de propagande. Le représentant des souverainistes français demanda au ministre de préciser ses positions sur deux points : l'élargissement en général et l'entrée de la Turquie

Le ministre se montra fort dilatoire assurant que nous aurions réponse lors du sommet européen du 21 juin. M. Coûteaux fit valoir que la France pouvait difficilement appeler « impasse » le refus de la Constitution, refus qui était de son fait, et qu'on s'étonnait beaucoup à l'étranger que ce soit la France qui ait mis un terme au processus constitutionnel et simultanément que ce soit le gouvernement français qui, avec l'Allemagne, paraisse le plus affligé par cet état de fait. Le ministre ne répondit pas sur ce point, se félicitant de ce que le dialogue ait ainsi été engagé.

TURQUERIE

Lors de sa visite à Bruxelles au Président de la Commission européenne, le nouveau Président de la République a réaffirmé qu'il maintenait son opposition à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne mais qu'il « ne s'opposerait pas à l'ouverture de nouveaux chapitres de négociations d'adhésion ». Personne, parmi les journalistes présents n'a relevé l'absurdité de la situation. Imaginons une fiancée déclarant qu'elle refuse de se marier mais qui se rend chez le notaire pour négocier le contrat de mariage... Plus sérieusement, le contribuable français doit s'interroger sur les conséquences financières d'une posture qui conduit l'Union européenne à dépenser des millions d'euros en crédits de pré-adhésion et qui mobilise des centaines de fonctionnaires et d'experts pour une adhésion qui n'aurait jamais lieu.

L'EUROPE EN MARCHE...

Une nouvelle affaire de corruption vient encore d'éclabousser l'eurocratie, en l'espèce la Commission Barroso. En cause, un fonctionnaire italien de la Commission, l'assistant d'un député et un agent immobilier ; l'affaire concernerait des pots-de-vin à hauteur de plusieurs millions d'euros pour des contrats de construction de bureaux pour l'U.E. dans des pays étrangers – ces bureaux sont souvent nommés « ambassades européennes » et leurs responsables des « ambassadeurs », mais nul ne semble les contrôler...

COMMUNIQUE

de Paul-Marie Coûteaux

M. Sarkozy se livre à un stupéfiant activisme pro-bruxellois, s'il accepte que soit modifié le nom de *Constitution*, il garde le contenu du traité initial, conformément au souhait de ses interlocuteurs espagnols, farouches défenseurs du *Oui*.

Le 21 mai, le négociateur personnel de Mme Merkel s'étonnait de « trouver une France si docile » ; le 28 mai, après leur rencontre à l'Elysée, M. Sarkozy s'est félicité d'avoir « des positions très proches » de M. Prodi, celui-là même qui refuse depuis des mois tout « compromis constitutionnel au rabais ». L'accord de Madrid confirme aujourd'hui les pires craintes des souverainistes : désormais, la France est aux côtés des pays les plus favorables au maintien de la *Constitution*, l'Allemagne, l'Espagne ou l'Italie, contre les pays eurosceptiques, les Pays-Bas (dont le Gouvernement s'estime lié par les règles minimales de la démocratie), la Pologne et la Grande Bretagne. On a même entendu cette semaine le porte parole de l'Elysée, M. Martinon, exhorter M. Blair « à se montrer courageux sur la majorité qualifiée » !

Des mécanismes supranationaux se dégagent bel et bien au fil des jours : instauration d'un président européen et d'un ministre des affaires étrangères ; reconnaissance de la personnalité juridique qui fera de l'Union européenne un Etat à part entière ; extension du champ de la majorité qualifiée, et quasi disparition du droit de veto ; supériorité du droit européen sur toute norme nationale : ce sont les points-clefs de la Constitution que M. Sarkozy va faire avaliser par un Parlement à sa botte. Or, le Parlement ne peut déjuger le peuple, à moins d'un coup d'Etat de velours qui annonce une très grave crise politique en France.

POURQUOI ILS ONT ADHERE ? La Bulgarie

L'adhésion des pays de l'Europe de l'Est procède de motifs essentiellement financiers. La contribution de la Bulgarie à l'Union s'établit à 320 millions d'euros pour 2007, soit 1,2% de son produit intérieur brut. Ce chiffre sera pratiquement inchangé pour les 2 prochaines années. En revanche de 2007 à 2009 la Bulgarie recevra 4,6 milliards d'euros : 1,6 milliard pour la politique agricole, 2,3 milliards au titre des actions structurelles, 500 millions au titre des politiques internes et 240 millions pour les opérations liées aux accords de Schengen. (Source Ministère des Finances)

GARDER LE CAP

Alain Bournazel
Secrétaire général du RIF

Quelles que soient les difficultés présentes - et elles sont grandes - le RIF maintient le cap.

Nous n'accepterons jamais le moindre compromis sur ce qui est pour nous la valeur essentielle: la souveraineté de la France. Nous ne nous reconnâtrons jamais dans une majorité qui brade la France.

Notre indépendance absolue par rapport à toute autre organisation politique, nous donne aujourd'hui la liberté et la force de rester nous-même.

Aidez-nous à défendre les intérêts de la France

DATE	LIEU	EVENEMENT
DIMANCHE 10 JUIN		ELECTIONS LEGISLATIVES 1 ^{ER} TOUR
VENDREDI SAMEDI 15 ET 16 JUIN	NICE	ALAIN BOURNAZEL EST AU SALON DU LIVRE POUR DEDICACER <i>L'EUROPE QUI SOMBRE</i> ED. ARNAUD FRANEL ET <i>SORTIR DE L'UNION EUROPEENNE</i>
VENDREDI 15 JUIN	NICE	20 heures – dîner débat organisé par NICE GENERATION ESPOIR autour d'Alain Bournazel et de Gaël Nofri THEME : Le point sur l'Union Européenne (Constitution, mini traité, entrée de la Turquie, élargissement)
DIMANCHE 17 JUIN		ELECTIONS LEGISLATIVES 2 ^{EME} TOUR
SAMEDI 23 JUIN	PARIS	COMITE DIRECTEUR DU RIF
LUNDI 25 JUIN	SUR RADIO COURTOISIE	LIBRE JOURNAL DE JEAN-PAUL BLED ALAIN BOURNAZEL COMMENTE L'ACTIVITE EUROPEENNE
MARDI 26 JUIN	PARIS	BUREAU DU RIF
JEUDI 28 JUIN	PARIS	CAFE SOUVERAINISTE - AU FRANÇOIS COPPE 1 BOULEVARD MONTPARNASSE PARIS 7 ^E

Diffusez la lettre du RIF